

LE NOM DU CHAMEAU CHEZ LES BERBÈRES

PAR

R. BASSET

En parcourant les documents que nous possédons sur les divers dialectes berbères, nous trouvons que ceux-ci se servent tous d'un même mot pour désigner d'une façon générale le chameau. Ce mot est soumis, bien entendu, aux modifications particulières à chaque dialecte.

La forme la plus complète est donnée par la $\sqrt{LR'M^1}$:

1. Zouaoua, B. Menacer, Dj. Nefousa, Syoua : *alr'oum* الغوم, chameau, pl. *ilour'man* يلوغمان (Zouaoua), *ilar'man* يلغمان (Dj. Nefousa et B. Menacer); fém. : Zouaoua *thalr'oumth* ثلغومت, pl. *thilour'mathin* ثلوغمائين. — Chaouia *halr'oumt* هلغومت, chamelle, pl. *hilar'min* هلغمين.

2. A. Khalfoun : *alr'om* الغم, pl. *ilr'oman* يلغمان.

3. Ouarsenis, B. Halima, Haraoua, Djerba : *alr'am* الغام, pl. *iler'man* يلغمان (Ouarsenis, Haraoua), *ilar'man* يلغمن (B. Halima).

4° La voyelle de la seconde syllabe s'est affaiblie en *e* : B. Bou Saïd, O. Marsa, Chaouia, Djerid, Bougie, K'çour, Dj. Nefousa : *alr'em* الغم, pl. *iler'man* يلغمان; fém. : Djerid, Dj. Nefousa, *talr'emt* تلغمت, chamelle, pl. *teler'min* تلغمين. —

1. On trouvera la bibliographie des ouvrages d'où sont tirés les exemples qui suivent, dans mon *Manuel Kabyle* (Paris, 1887, in-12), et mes *Rapports sur les études berbères* (Londres, 1891, in-8; Paris, 1899, in-8; Paris, 1902, in-8).

Bougie *thl'r'emts* ثلغمت, pl. *thl'r'emtsin* ثلغمتين; B. Hailima *thl'r'emt* ثلغمت, pl. *thilar'min* ثلغمين; Haraoua, Ouarsenis, *thl'r'emt* ثلغمت, pl. *thiler'min* ثلغمين; Syoua, *tilr'emt* تلغمت. C'est ce nom qui est porté par une *dhaïa* (forêt de betoum) entre Laghouat et le Mzab, bien que dans le dialecte de ce dernier pays, on ne trouve plus que la forme *talemt*. Le mot *tilr'emt* تلغمت appartient donc à un dialecte plus ancien, sans doute ceux des véritables B. Mozab, parlé avant la migration des Kharedjites venus de Ouargla et de Sedrata dans la Chebka.

C'est aussi de là qu'est venu le nom des *Telar'ma*, tribu de la province de Constantine, entre cette dernière ville et Sétif.

II. On a, par métathèse, la $\sqrt{R'LM}$ — Azger, Ahaggar, Taïtoq : *ar'lam* ارام: chameau de selle, pl. *ir'lamen* ارامين: (Ahaggar), fém. *tar'lamt* + ارامت+. Une haute chaîne de montagne, qui limite au Sud le Mouydir, se nomme *Tigat en Tar'lamt* (Réquin, *Trente jours au Mouydir*, p. 173).

III. Dans les dialectes du Rif, l'*l* est remplacée par *r* :

Bot'ioua, Tamsaman, *arr'am* ارغام chameau.

IV. La gutturale est tombée.

Gourara, Mzab, *aloum* الووم, pl. *ilouman* يلومان (Gourara), *ilman* يلمان (Mzab).

2. Ghdamès *alom* الم chameau, f. *talomt* تلمت chamelle, pl. *tiloumin* تلومين.

3. Azger *talamt* + ارامت+ chamelle de bât.

4. Le son *a* s'est affaibli en *e* à Ouargla, Tiattaft, Tementit : *alem* الم chameau, pl. *ilaman* يلمان (Mzab, Ouargla); *ilman* يلمان (Tementit); Mzab, Ouargla, *talemt* تلمت chamelle, pl. *tilmin* تلمين (Mzab), *tileimn* تلمين (Ouargla); Taïtoq, *talemt* + ارامت+ chamelle; Touat, *talemt* تلمت chamelle, pl. *tilman* تلمان.

V. Conformément aux règles phonétiques du Zénaga,

le *l* est devenu *dj* : *edjim* أجيم chameau, pl. *ouman* ومان, f. *tedjimt* تيجيمت.

Le nom d'*alr'oum* a passé avec l'animal en haoussa : *rakoumi* ركومي, pl. *rakouma* ركوما; en wandala *algôme*; en bagrimma, *loukoumané*.

On serait tenté de voir, dans le kanouri *kargimo*, une déformation de ce mot, plutôt que d'accepter l'explication proposée par Barth¹, d'après laquelle ce mot dériverait de *kargi*, épine; les Bornouans, chez qui cet animal fut introduit dans des temps très récents, ayant été frappés de son goût pour les branches épineuses du mimosa. Il semblerait plutôt que le chameau fut ainsi appelé d'une sorte de bœuf sauvage ou d'antilope, *kargoum*; c'est ce mot qui a passé en Logoné : *nkourgoumma*. Mais Kœlle² donne pour le nom du chameau *kaligimo*, ce qui nous reporterait plutôt à une altération d'*alr'oum* — et pour le chameau de charge *kaligimô kou'toungouï*. Ce dernier mot est employé, mais plus rarement, en haoussa : *koukounkou* chameau mâle.

VI. A Ghdamès, on trouve un ض à la place du ل, sans doute par l'intermédiaire d'un *d* puis d'un *d'* : *adhoum* أضوم chameau, pl. *dhoumman* ضومان — f. *tadhoumt* تضومت, pl. *tadhoummin* تضومين.

Le chameau jouant un rôle essentiel dans l'existence des nomades du Sahara, il est naturel que le vocabulaire des dialectes berbères du Sud soit excessivement riche en ce qui concerne les différents âges de cet animal : c'est ce qui a lieu du reste en arabe :

1. Azger : *aoura* ·O: chameau à sa naissance; Taïtoq : *aoura* ·O:, pl. *iouran* IO: chameau de quelques mois; Ahaggar : *aouara* ·O:, pl. *iouaran* /IO:, f. *taouarait* +ΞO:+, pl. *tiouarain* lΞO:+. Ce mot est à rapprocher de

1. *Sammlung und Bearbeitung Central-afrikanischer Vokabularien*, Gotha, 1862, in-8°, p. 186, note 2.

2. *Bornu Literature*, Londres, 1854, in-8°, p. 305.

ara ·○ enfant nouveau né, pl. *arraouen* l:○ (Ahaggar); *ara* ·○ jeune enfant, pl. *araouen* l:○ (Taïtoq), et *ara* l)l enfant (Touat) qui se rattachent à la \sqrt{R} , \sqrt{ROU} , enfanter, mettre bas.

2. *Asâka* ·:⊙ f. *tasakaït* +ξ·:⊙+ chamillon avant un an (Azger), *id.* fém. *tasakait* +ξ·:⊙+ chamillon avant un an (Azger); *id.* pl., *isakan* l:⊙ chamillon d'un an (Taïtoq), chamillon de quelques mois (Ahaggar).

3. *Aleggodh* ⊙Tll, f. *taleggot'* ⊙Tll+, pl. *ileggadh* ⊙Tll (Ahaggar), et *aledjod* πIll, f. *taledjot* +Ill+ (Azger) chameau d'un an; *idjadh* ⊙I chamillon au-dessus d'un an (Taïtoq).

4. *Alegges* ⊙Tll, f. *taleggest* +⊙Tll+ (Azger, Ahaggar) chameau de deux ans; pl. *ilousan* l⊙ll, f. *tilousin* l⊙ll+ (Ahaggar).

5. *Akkanafoud* πlll·: f. *takannafoud* πlll·:+ (Azger) et *ak'anevoud* πlll···, pl. *ik'enefad* πlll···, f. *tak'enefoudt* +πlll···+, pl. *echchit tak'enefoudt* +πlll···++⊙ (Ahaggar).

6. *Ar'air* ○ξ:, f. *tar'airt* +○ξ:+ (Azger, Ahaggar), pl. *ir'ouiar* ○ξ:, pl. *tir'ouiar* ○ξ:+ (Ahaggar) chameau de quatre ans.

7. *Eg essin* l⊙T, f. *oult essin* l⊙+ll (Azger, Ahaggar) chameau de cinq ans, pl. *deg essin* l⊙Tπ, fém. *chet essin* l⊙+⊙ (Ahaggar).

8. *Eg ekkoz* #·:T, f. *oult ekkoz* #·:+ll (Azger), *eg okkoz'* X·:T, f. *oult okkoz'* X·:+ll; pl. *deg okkoz'* X·:Tπ, f. *chet okkoz'* X·:+⊙ (Ahaggar) chameau de six ans.

9. *Amesadis* ⊙π⊙□ f. *tamesadist* +⊙π⊙□+ (Azger); *amessadhis* ⊙Ξ⊙□, f. *tamessadhist* +⊙Ξ⊙□+, pl. *imes-sedhesen* l⊙Ξ⊙□, f. *timessedhas* ⊙Ξ⊙□+ (Ahaggar) chameau de sept ans.

10. *Ouin tahelat* +ll:~+l: (celui à la dent *tahelat* +ll:~+, pl. *tihalatin* +ll:~+, ou peut-être celui de la course : \sqrt{HL} , *ahel* ll:~ courir) (Ahaggar), f. *tan tahelat* +ll:~+l+ (Azger) chameau de huit ans; *ou tahalt* +ll:~+·, f. *oult tahalt* +ll:~++ll.

11. Au-dessus de huit ans, on emploie en Ahaggar

areggan ʔʔO, pl. *iregganen* /ʔʔO; en Taïtoq *aredjan* ʔʔO, pl. *iredjanen* /ʔʔO, f. *taredjant* +ʔʔO+, pl. *tiredjanin* /ʔʔO+, désigne un vieux chameau. En Azdjer *aredjdjan* ʔʔO et à Ghdamès *aredjdjan* ارجان signifie un dromadaire de selle hongré. En Aouelimmiden *areg'g'an* ʔʔO, fém. *tareg'g'ant* +ʔʔO+, s'emploie pour le chameau de selle. Dans le Djerid, on trouve *areggal* ارگال pour le nom du chameau.

12. *Abal* ʔʔ, pl. *abalen* /ʔʔ (Taïtoq et Ahaggar), f. *tabalt* +ʔʔ+, pl. *tabalin* /ʔʔ+ (Taïtoq) s'emploie pour le jeune chameau qu'on commence à monter.

13. *Amali* ʔʔ (Ahaggar, Azger, Taïtoq), pl. *imoula* ʔʔ (Ahaggar) et *imoulai* ʔʔ (Taïtoq), indique l'étalon. Ce mot existe en haoussa avec le même sens : *amalé* ou *amali* امالى.

14. *Timettirout* +O+ʔ+ (Ahaggar et Taïtoq), chamelle pleine, se rattache à la racine \sqrt{ROU} , *arou* ارو mettre au monde.

15. *Tadr'art* +O:ʔ+ (Ahaggar et Taïtoq), chamelle laitière — peut-être de la $\sqrt{DR'R}$, en Ahaggar *edr'er* O:ʔ choisir.

16. *Tasar'art* +O:ʔ+, Azger et Taïtoq; *tiser'arin* ʔʔ:ʔ+ (Taïtoq); *tasar'r'art* +O:ʔ+, pl. *tisar'r'arin* ʔʔ:ʔ+ (Ahaggar) chamelle qui ne donne plus de lait — le mot est dérivé de la $\sqrt{R'R}$ qui a donné *thar'erth* ثغرت sécheresse, *ek'k'or* افر être sec, etc. en Zouaoua.

17. *Abakhoul* ʔʔ:ʔ, pl. *iboukhal* ʔʔ:ʔ, f. *tabakhoult* +ʔʔ:ʔ+, pl. *tiboukhal* ʔʔ:ʔ+ vieux chameau.

18. *Amnis* ʔʔ ou *imenas* ʔʔ (Ahaggar, Ghat, Taïtoq, Kel Ouï, Aouelimmiden) chameau de charge, et aussi chameau en général. On trouve aussi la forme syncopée *amis* ʔʔ (Ahaggar et Taïtoq).

Ce mot est entré dans la formation d'un certain nombre de noms désignant diverses catégories de chameaux. Ainsi chameau hongre.

a) Taïtoq : *amis enda* ·ΠΙΘ□, ou *amis inta* ·+I Θ□, ou explétivement *inidan* ΟΠΙ, pl. *inidanen* /IΠΙ (Ahaggar), *indan* IΠΙ (Azger) de la \sqrt{ND} , castrer.

b) Azger : *amis oua n terik* :·O+I:Θ□ chameau de bât dressé pour la selle; Taïtoq *amis n terik* :·O+IΘ□; Ahaggar *amis n etrika* ··:O+IΘ□, du mot *tarik* ·:O+ selle.

c) *Amis n edjedji* ≍ I I I Θ □ chameau de charge (Taïtoq), de *edjidji* ≍ I I I (Taïtoq) ou *agigi* ≍ T T (Ahaggar) charge; Mzab : *aggai* اگای charge.

d) Taïtoq : *amis n asikel* II·:ΘIΘ□ chameau de voyage, composé de *amis* et de *asikel* \sqrt{KL} qui a donné à Syouah *oukel* وکل aller; Taïtoq, Ahaggar : *tikli* ·II·:+ marche; Dj. Nefousa : *tikli* تكلې pas; Zouaoua : *thikli* ثكلې, marche; Taroudant : *kel* كل parcourir; Taïtoq, Aouelimmiden : *sikel* II·:Θ voyager, marcher, f. hab. *soukal* II·:Θ (Taïtoq); Ahaggar : *soukel* II·:Θ, marcher; Taïtoq et Ahaggar : *asikel* II·:Θ voyage, pl. *isikilen* /II·:Θ; Aouelimmiden : *asokel* II·:·Θ voyager; Taïtoq, Ahaggar : *amessakoul* II·:Θ□, pl. *imessoukal* II·:Θ□ voyageurs. — 2. \sqrt{TCHL} : Mzab, *titchli* تچلی marche. — 3. $\sqrt{\chi L}$: B. Menacer : *χel* كل, a. *ixela*, aller, marcher. — 4. \sqrt{KN} , B. Saïd : *imsaoukan* يمساوكان voyageurs.

e) Taïtoq : *amis iousi* ·ΘΞΘ□, chameau entraîné — peut-être de la \sqrt{S} , *as* اس venir.

19. *Amagour* O T □, pl. *imougar* O T □ (Ahaggar) désignerait, suivant Cidkaoui (*Dictionnaire français-touareg*, p. 164) « un chameau quelconque, vu de loin, ne permettant pas de voir son âge (*sic*), de distinguer son sexe ». Ce mot qu'on retrouve en Taïtoq avec le sens général de chameau, sous la forme *amadjour* O I □, pl. *imoudjar* O I □, signifie tout simplement « le marcheur » \sqrt{GR} , cf. *agour* اگور, aller (Ouargla); *eggour* اگور (B. Menacer, K'çour); *ager* اگور a. *iougour* يوكثور (Dj. Nefousa) — \sqrt{DJR} , Mzab : *edjour* اچور — \sqrt{IR} , O. Rir' : *aiour* ايور.

20. *Azerr'af* ⵏⵓⵙⵓ (Azger) chameau ayant la moitié de la tête blanche, et l'autre moitié noire; considéré comme une espèce dégénérée. Ce mot paraît renfermer *ir'f* يغوبté te($\sqrt{R'F}$) qu'on rencontre en Ahaggar : *ir'f* ⵏⵓ; Kel Ouï : *ir'ef* ⵏⵓ; Taïtoq : *ir'af* ⵏⵓ; Aouelimmiden : *er'af* ⵏⵓ.

21. *Amendjel* ⵏⵏⵓⵙⵓ (Taïtoq) chameau gris de fer — f. *tamendjelt* +ⵏⵏⵓⵙⵓ+.

Si nous revenons maintenant à la $\sqrt{LR'M}$ qui a fourni le terme général employé dans tous les dialectes berbères, nous trouvons qu'elle présente un singulier rapport avec l'arabe لغم⁴ « avoir la bouche écumante en parlant du chameau ». Cf. لغام⁵ « écume, salive écumante sur les bords du museau du chameau.

Les Berbères ont donc nommé cet animal d'après un trait caractéristique qui les frappa lorsqu'ils le virent pour la première fois. L'emprunt fait à une racine arabe indique que ce fut lorsque les Arabes, soit avec 'Abd Allah ben Abi Sarh', soit avec 'Oqbah ben Nafi', apparurent dans le Maghreb. Il s'ensuit donc que les Berbères ne connurent pas et n'utilisèrent pas le chameau antérieurement avant l'arrivée des Musulmans de l'Est. Cette donnée linguistique est confirmée par l'histoire.

En effet, bien que les Romains eussent combattu deux fois en Afrique, sous Régulus et Scipion l'Africain, le chameau leur était inconnu, chose peu vraisemblable si les Berbères en avaient possédé à cette époque. Du reste nous savons à quelle date les Romains l'aperçurent pour la première fois; ce fut, comme le rappellent Tite Live¹ et Plutarque², pendant les campagnes contre Antiochus, dirigées

1. *Hist. rom.*, XXXVII, 40.

2. *Vie de Lucullus*, § XI, fasc. V des *Vitae*, éd. Sintenis, Leipzig, 1898, in-12, p. 509. Il reproche à Salluste de reporter à une époque plus rapprochée la connaissance du chameau par les Romains, en la plaçant lors des guerres de Lucullus contre Mithridate, pendant le siège de Cyzique (Salluste, *Historiarum fragmenta*, III, 30, éd. Kritzius, Leipzig,

par Scipion l'Asiatique, frère de l'Africain. Ils lui donnèrent le nom de *bos asiaticus* comme ils avaient appelé l'éléphant *bos lucanus* pour l'avoir vu pour la première fois en Lucanie, dans l'armée de Pyrrhus. Mais le nom sémitique *gamalu*¹, d'où *camelus*, ne tarda pas à être connu, car nous le trouvons, moins d'un siècle après, dans un fragment de Lucilius² :

Camhippi, elephantus *camellus*.

Et Varron confirme ce qui précède, quand il nous dit : « *Camelus suo nomine syriaco in Latinum venit* »³.

Mais si l'on en rencontre à Rome des spécimens, qui paraissent du reste avoir été assez rares, on ne le trouve pas employé en Afrique, comme animal de charge, de trait ou de course. Aussi Pline l'Ancien qui décrit⁴ le chameau de Bactriane et celui de l'Arabie n'en fait nulle mention en Afrique. Jusqu'à l'arrivée des Arabes, nous ne trouvons que deux exceptions à ce silence complet :

Lors de la guerre de César contre Scipion, le premier s'empare, près de Zeta, de vingt-deux chameaux appartenant au roi Juba, allié des débris du parti pompéien⁵. Mais les termes mêmes de ce passage (*regis camelis*) ne permettent pas de conclure que le chameau ait été répandu à cette époque dans l'Afrique proconsulaire ou la Numidie⁶.

Il en est de même d'un autre passage qui nous montre,

1853, in-8°, p. 219). Cette opinion a été aussi reproduite par Ammien Marcellin, *Histoire*, l. XXIII, ch. vi. Cf. aussi Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, Paris, 1890, in-8°, p. 424, 441.

1. Cf. Hommel, *Die Namen der Säugethiere beider südsemitischen Völkern*, Leipzig, 1879, in-8°, p. 218-219.

2. C. Lucilii fragmenta ex libris incertis, p. 851, ap. Bæhrens, *Poetæ latini minores*, t. VI, Leipzig, 1886, in-12, p. 255.

3. *De linguâ latinâ*, à la suite de Macrobe, *Œuvres*, coll. Nisard, Paris, 1864, in-8°, p. 494.

4. *Historia naturalis*, l. VIII, ch. 26.

5. *De bello africano*, ch. LXVIII, éd. Kübler, *Caesaris Opera*, t. III, pars I, Leipzig, 1896, in-12, p. 87 : « et camelis XXII regis abductis ».

6. Cf. S. Reinach, *Africain sur son chameau. Collections du Musée Alaoui*, I, Paris, 1890, in-4, p. 40.

dans la seconde moitié du iv^e siècle, Igmazen, un des chefs les plus puissants des Isafenses, chargeant sur un chameau, pour le remettre au comte Théodose, le cadavre du rebelle Firmus qui s'était suicidé pour ne pas être livré vivant aux Romains¹.

Si les Isafenses habitaient une région montagneuse près d'Auzia (Aumale), comme le pense M. Gsell², il est plus que probable qu'ils ne devaient pas habituellement se servir de chameau. Du reste, il n'est pas inutile de rapprocher de ce trait un autre semblable : la compilation dite de Frédégaire nous apprend que Clotaire II s'étant emparé de Brunehaut, après la défaite de son petit-fils Thierry, la mit pendant trois jours à la torture puis la fit promener parmi toute l'armée, sur un chameau³.

Il est difficile d'admettre, en vertu de ce seul exemple, que l'armée neustrienne employait le chameau comme une monture ou comme une bête de somme. C'est plutôt la rareté de cet animal qui le fit choisir en cette circonstance : il semble qu'il en ait été de même pour l'affaire d'Igmazen.

Je n'attache pas non plus de valeur au passage de Victor de Vita (*De persecutionis Vandalicæ historia* I, 2) invoqué par Tissot⁴. La comparaison des chameaux et des autres bêtes de somme (*uti camelis vel aliis generibus jumentorum imposuerint*) est trop vague et peut fort bien avoir été faite sous l'influence littéraire ou biblique.

On doit y joindre deux textes dont l'interprétation n'est rien moins que claire. Le premier, *De munitione castrorum*, attribué à Hygin, ne nous est parvenu que très altéré : il y est parlé des chameaux et de leurs conducteurs qui doi-

1. Ammien Marcellin, *Histoire*, l. XXIX, ch. v. coll. Nisard, Paris, 1869, in-8° p. 325, col. 1.

2. *Observations géographiques sur la révolte de Firmus*, Constantine, 1903, in-8°, p. 21.

3. *Jubetque eam prius camellum per omnem exercitum sedentem perducere*. Cf. Monod, *La compilation dite de Frédégaire*, V, § 42, Paris, 1885, in-8°, p. 136.

4. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, Paris, 1884, in-4, p. 351.

vent être placés dans la *retentura*. Parmi les nations mentionnées dans ce paragraphe, on trouve les « *Getati et parmyrent* » devenus, à la suite de corrections successives *Getæ*, puis *Gætuli* et *Palmyreni*. Le premier nom n'est donc rien moins que sûr¹.

Le second texte est un passage d'un abrégé de Végèce où il est dit que quelques nations parmi les anciens ont mêlé les chameaux en bataille, comme les Ursiliens (*Ursiliani*) en Afrique et les Macetes². Nous ne savons rien des Ursiliani³, sinon que Corippe (*Johannide*, VI, 390) mentionne une *manus urcillana* et qu'on peut reconnaître l'existence du préfixe *ur = our*, employé dans un certain nombre de noms de tribus berbères. Quant aux Macetes, on a proposé la correction *Mazices* (du berbère *amazir'* أمازيغ, homme libre) mais il n'est pas démontré qu'il s'agisse ici de peuplade du Nord-Ouest de l'Afrique. J'ai rassemblé ailleurs⁴ un certain nombre de textes montrant qu'au IV^e et au V^e siècle de notre ère, ce nom était donné aux Berbères qui habitaient immédiatement à l'ouest de l'Égypte, c'est-à-dire dans une région où le chameau était en usage depuis les Ptolémées, et s'associaient aux incursions des Blemmyes. Rien ne prouve que les Ursiliani de Végèce n'étaient pas de ceux-là.

A côté des documents conservés par les écrivains, il faut aussi mentionner les monuments figurés, mais ceux-ci ne sont ni plus nombreux, ni plus concluants que les premiers⁵.

1. Cf. S. Reinach, *Africain sur son chameau*, p. 42-43.

2. *Camelos aliquantae nationes apud veteres in aciem producerunt, est Ursiliani in Africa, Macetes hodieque producunt*, Végèce, *Institut. rei militaris*, l. III, ch. xxiii, à la suite d'Ammien Marcellin, coll. Nisard, p. 712. Cf. S. Reinach, *Africain sur son chameau*, p. 43-44.

3. Dans ses notes, Steurechius avoue qu'il ignore ce qu'était le peuple des Ursiliani. Quant aux Macetes, il croit, d'après l'autorité de Jacques de Bongars, qu'ils étaient les mêmes que les Macédoniens (*ibid.*, p. 799), ce qui est peu vraisemblable.

4. *Le dialecte de Syouah*, Paris, 1890, in-8°, p. 43-44.

5. Les renseignements qui s'y rapportent ont été réunis par M. S. Reinach, *Un Africain sur son chameau*, loc. laud.

C'est d'abord une terre cuite trouvée à Sousse et représentant un Africain(?) sur son chameau. Mais les statuettes, en original ou en copies, voyageaient aussi bien que leurs motifs et, même en admettant les conclusions de M. S. Reinach, on ne peut guère voir dans cette pièce qu'une provenance de la Cyrénaïque que je laisse à dessein en dehors de cette étude.

Un médaillon en terre cuite, également trouvé à Sousse et datant peut-être de la fin du III^e siècle, représente une course de chars attelés non de chevaux, mais de chameaux. Mais certains détails, comme le costume des cochers, indiquent bien qu'il s'agit, non pas d'un emploi habituel du chameau, mais plutôt de l'imitation d'une représentation extraordinaire, comme à Rome, la course de chameaux sous Claude¹ en 42, et celle pour laquelle Néron institua des prix² ou encore celle que donna Héliogabale³. Si ce médaillon a été exécuté à Hadrumète (Sousse), il indique simplement la représentation d'un spectacle aussi exceptionnel que les courses de chars attelés d'éléphants, de cerfs, même de tigres dont les écrivains latins font mention⁴.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'attacher plus d'importance à un bas-relief assez grossier, représentant des oiseaux buvant dans un vase, des cavaliers chassant, des chiens, une gazelle, une autruche, un chameau, un poisson, et trouvé dans une sépulture à Henchir bou Guerba⁵.

Enfin il reste les « les pierres écrites » dont les plus récentes portent l'image d'un chameau. Mais elles ne peuvent être datées que d'une façon très approximative et rien ne

1. Dion, LX, 7.

2. Suétone, Néron, § XI.

3. *Histoire Auguste*, Lampride, *Vie d'Héliogabale*, § 23.

4. Lafaye, *Course de dromadaires dans un cirque*, *Collections du Musée Alaoui*, 2^e série, p. 121-132.

5. Saladin, *Bulletin du Comité*, 1902, p. 405-409, pl. XLVI-XLVII; Gsell, *Chronique archéologique africaine*, Rome, 1903, p. 25-26.

prouve que celles où on rencontre la reproduction de cet animal soient antérieures à l'arrivée des Arabes¹.

Les données de la linguistique sont donc confirmées par les renseignements fournis par l'histoire, et de la rareté même de ces derniers, du manque de témoignages positifs en ce qui concerne les monuments figurés, on peut conclure que le chameau, connu comme animal exceptionnel dans le nord-ouest de l'Afrique ne fut réellement employé comme animal de course ou de charge qu'à partir de la conquête musulmane².

APPENDICE

Dans un mémoire présenté dans cette même session du XIV^e Congrès des Orientalistes (*De l'introduction du chameau dans l'Afrique du Nord*). M. G. B. Flamand, bien connu par ses belles recherches sur l'archéologie préhistorique africaine, a été amené à traiter de la question du chameau chez les Berbères. Comme ses conclusions sont différentes des miennes, je crois devoir passer en revue les arguments qu'il invoque.

Laissant de côté, comme en dehors de la question que j'ai traitée, l'époque préhistorique, la Tripolitaine et l'Égypte, je trouve que ces arguments sont les mêmes que

1. Cf. les documents rassemblés par Flamand, *Notes sur deux pierres écrites*. *L'Anthropologie*, juin 1897.

2. L'existence du chameau en Afrique à l'époque préhistorique n'est pas en question; on a retrouvé en effet des fossiles appartenant à deux espèces différentes, mais il avait complètement disparu à l'apparition de l'homme, comme le rhinocéros et l'hippopotame.

ceux que j'ai étudiés plus haut, du moins pour la période classique. Mais M. Flamand, les citant de seconde main, ne semble pas avoir attribué à ces témoignages leur valeur véritable. Il a vu l'indication d'un fait constant et général, là où précisément, la rareté du fait est prouvée par la mention spéciale qui est présentée. Pour en citer un exemple, voici comment l'épisode du cadavre de Firmus transporté sur un chameau est généralisé : « Il — le chameau — était aussi au iv^e siècle utilisé par les Berbères de la Numidie (comte Firmus, d'après Ammien Marcellin) » (*sic*). J'ai montré qu'en raisonnant de la sorte on pourrait en dire autant de l'emploi du chameau dans l'armée de Clotaire II. Les données vagues et incertaines de Hygin et de Végèce, sont ainsi mises en œuvre : « Au vi^e siècle, nous les voyons (les chameaux) *pleinement jouer chez les Berbères* les rôles multiples de bête de somme, de monture et de combat ». Une citation d'Ibn Khaldoun est particulièrement singulière. « Il assure que cent peuples *arabes berbères anté-islamiques* faisaient constamment usage du chameau. » M. Flamand n'indique pas où se trouve dans l'ouvrage d'Ibn Khaldoun le passage qu'il cite, mais je suppose que par le mot arabes berbères-anté-islamiques, il a voulu faire allusion à la fabuleuse prétention de certaines tribus berbères de descendre des Himyarites (et non des Arabes), et la phrase telle qu'elle est citée, semble indiquer qu'à l'époque d'Ibn Khaldoun (xiv^e siècle de notre ère) ces tribus, sans doute les Senhadja, faisaient constamment usage du chameau, ce qui n'est contesté par personne. Le reste des arguments présentés par M. Flamand offre le même caractère de vague et d'à peu près. Ainsi celui-ci : « Xerxès, dans son armée d'invasion en Grèce, avait mis en contact (*sic*) les Libyens avec les Arabes et leurs chameaux. » Que les Libyens — et encore les Libyens orientaux — aient vu des chameaux chez les Arabes, bien qu'on ait eu la précaution de faire marcher ceux-ci à l'arrière-garde pour ne pas effrayer les chevaux (Hérodote, VII, 87), la chose est très vraisemblable; mais cela ne prouve rien

pour la dénomination berbère du chameau et son emploi en Libye à cette époque.

Quant à la question linguistique, elle est écartée sans discussion par M. Flamand. « Si, dit-il, contrairement à l'opinion de Faidherbe, de Hanoteau et tout récemment de Babington Michell, le nom du chameau est emprunté à l'arabe au lieu d'être purement berbère, cela n'implique nullement que ce nom ait été fait au moment de la conquête musulmane¹ ». Il serait au contraire singulier, alors que les Berbères ont conservé les noms indigènes des animaux domestiques qu'ils possédaient au moment de la conquête arabe (cheval, bœuf, mouton, coq, chèvre, chien, chat, abeille) qu'ils eussent abandonné celui du chameau, pour l'emprunter à l'arabe dans tous les dialectes. Quant aux auteurs allégués, je dois faire remarquer qu'aucun de ceux qui sont cités ne s'est prononcé formellement sur l'origine berbère du nom du chameau². Ils n'ont pas examiné la question et encore moins se sont-ils prononcés formellement dans le sens qu'indique M. Flamand. Je suis d'ailleurs étonné de voir citer comme une autorité l'opinion de Babington Michell, dont le mémoire, sans valeur originale, n'est qu'une compilation empruntée à des sources qu'il s'est bien gardé d'indiquer.

1. M. Flamand ajoute, il est vrai : « puisque les contacts du peuple libyen et de cet animal datent au moins de 500 ans avant J.-C. ». Mais c'est ce qui n'est nullement démontré. D'ailleurs, la rencontre accidentelle d'un animal étranger n'implique pas son emploi habituel ni une dénomination indigène.

2. Le seul qui se soit déclaré en faveur de l'origine berbère du mot *alr'oum* — et justement, il n'est pas cité par M. Flamand — est de Slane, qui partageait sur ce point l'opinion de Quatremère (cf. *Histoire des Berbères*, t. IV, Appendice, p. 540-541, note). Encore ne s'agissait-il pas du rapport du mot *alr'oum* avec l'arabe لغم. M. de Slane combattait seulement, et avec raison, l'opinion de Movers qui faisait venir *alr'oum* de جبل.

